

Le Champ Saint Père, le 10 juin 2020

Aux Parents des enfants des écoles Cousteau et Saint Pierre

Mairie de Champ Saint Père

Madame, Monsieur,

Suite à notre courrier du 18 mai dernier vous informant de la facturation de la quote-part de 1,50€ pour l'accompagnement de vos enfants par nos agents municipaux sur les temps du repas, certains nous ont fait part de leur incompréhension quant à cette somme.

Dans un souci de transparence et afin de répondre aux diverses questions qui nous ont été posées, il nous paraît important de vous informer du coût réel d'un repas en temps normal et de quoi il est constitué, ainsi que le coût de la prise en charge méridienne depuis la reprise post confinement.



POURQUOI LE REPAS DE MON ENFANT ME COÛTE 1€50 DEPUIS LA REPRISE DE L'ECOLE ?



Des régles sanitaires qui changent tout...

DEPUIS LA REPRISE DE L'ECOLE LE 12 MAI, 1 REPAS COÛTE ENVIRON 2€10 :

- 1€50 pour les parents d'élèves
- 0€60 pour la collectivité (+ protocole sanitaire)

Nous avons à cœur de répondre au mieux aux besoins de vos enfants dans le respect des contraintes (sanitaires et administratives) et restons à l'écoute des directrices de nos écoles et des associations de parents d'élèves.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,



